P 1962	ID 5269

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Bruno SAMPAIO DOS SANTOS

Luxembourg, le 22 septembre 2021

Objet : Votre demande de pétition publique 1962 – Glasfasernetz zu Diddeleng ausbauen

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 15 septembre 2021, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

En effet, l'objet de votre demande de pétition publique ne relève pas de la compétence de la Chambre des Députés, mais de celle de l'adminstration communale de Dudelange. Partant, la demande est irrecevable et le texte de la pétition sera transmis à toutes fins utiles à l'administration communale de Dudelange.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés